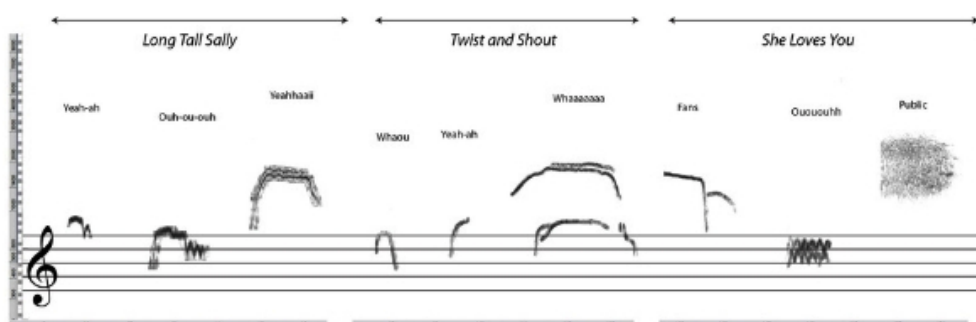


Faculté Arts Lettres Langues  
33, rue du Onze Novembre  
Bât. G RdC  
F-42023 Saint-Etienne - Cedex 2

# DÉPARTEMENT MUSICOLOGIE



**2021-2022**



**Calendrier de la Faculté Arts, Lettres, Langues  
Année universitaire 2021-2022**

ed -19/03/2021

Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet								
1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3			
1 M	2 S	3 D	4 L	5 M	6 M	7 J	8 V	9 M	10 V	11 J	12 D	13 L	14 M	15 M	16 J	17 J	18 V	19 M	20 M	21 J	22 V	23 M	24 M	25 J	26 M	27 M	28 J	29 M	30 M	31 D	1 J	2 S						
Journées d'information			Vacances Toussaint			Vacances Noël			REVISIONS			Examens			Examens			Examens			Examens			Examens			Examens			Examens			Examens					
Rentrée s. impairs						RATTRAPAGE DE COURS			REVISIONS			Examens			Examens			Examens			Examens			Examens			Examens			Examens			Examens					
1			4			9			12 D			13 J			14 L			15 M			16 M			17 J			18 V			19 M			20 M			21 J		
2			5			10			11 J			12 M			13 M			14 J			15 M			16 J			17 J			18 V			19 M			20 M		
3			6			11			12 D			13 J			14 L			15 M			16 M			17 J			18 V			19 M			20 M			21 J		
4			7			12			13 L			14 M			15 M			16 J			17 J			18 V			19 M			20 M			21 J			22 V		
5			8			13			14 M			15 M			16 J			17 J			18 V			19 M			20 M			21 J			22 V			23 S		
6			9			14			15 M			16 J			17 J			18 V			19 M			20 M			21 J			22 V			23 S			24 D		
7			10			15			16 J			17 J			18 V			19 M			20 M			21 J			22 V			23 S			24 D			25 M		
8			11			16			17 J			18 V			19 M			20 M			21 J			22 V			23 S			24 D			25 M			26 M		
9			12			17			18 V			19 M			20 M			21 J			22 V			23 S			24 D			25 M			26 M			27 M		
10			13			18			19 M			20 M			21 J			22 V			23 S			24 D			25 M			26 M			27 M			28 M		
11			14			19			20 M			21 J			22 V			23 S			24 D			25 M			26 M			27 M			28 M			29 M		
12			15			20			21 J			22 V			23 S			24 D			25 M			26 M			27 M			28 M			29 M			30 M		
13			16			21			22 V			23 S			24 D			25 M			26 M			27 M			28 M			29 M			30 M			31 D		
14			17			22			23 S			24 D			25 M			26 M			27 M			28 M			29 M			30 M			31 D			1 J		
15			18			23			24 D			25 M			26 M			27 M			28 M			29 M			30 M			31 D			1 J			2 S		
16			19			24			25 M			26 M			27 M			28 M			29 M			30 M			31 D			1 J			2 S			3 D		
17			20			25			26 M			27 M			28 M			29 M			30 M			31 D			1 J			2 S			3 D			4 L		
18			21			26			27 M			28 M			29 M			30 M			31 D			1 J			2 S			3 D			4 L			5 M		
19			22			27			28 M			29 M			30 M			31 D			1 J			2 S			3 D			4 L			5 M			6 M		
20			23			28			29 M			30 M			31 D			1 J			2 S			3 D			4 L			5 M			6 M			7 J		
21			24			29			30 M			31 D			1 J			2 S			3 D			4 L			5 M			6 M			7 J			8 V		
22			25			30			31 D			1 J			2 S			3 D			4 L			5 M			6 M			7 J			8 V			9 S		
23			26			31			1 J			2 S			3 D			4 L			5 M			6 M			7 J			8 V			9 S			10 V		
24			27			1 J			2 S			3 D			4 L			5 M			6 M			7 J			8 V			9 S			10 V			11 S		
25			28			2 J			3 M			4 M			5 M			6 M			7 J			8 V			9 S			10 V			11 S			12 D		
26			29			3 J			4 M			5 M			6 M			7 J			8 V			9 S			10 V			11 S			12 D			13 M		
27			30			4 M			5 M			6 M			7 J			8 V			9 S			10 V			11 S			12 D			13 M			14 J		
28			31			5 M			6 M			7 J			8 V			9 S			10 V			11 S			12 D			13 M			14 J			15 M		
29			1 J			6 M			7 J			8 V			9 S			10 V			11 S			12 D			13 M			14 J			15 M			16 J		
30			2 J			7 J			8 V			9 S			10 V			11 S			12 D			13 M			14 J			15 M			16 J			17 J		
31			3 J			8 V			9 S			10 V			11 S			12 D			13 M			14 J			15 M			16 J			17 J			18 V		
1			4			9			12 D			13 M			14 J			15 M			16 J			17 J			18 V			19 M			20 M			21 J		
2			5			10			11 J			12 M			13 M			14 J			15 M			16 J			17 J			18 V			19 M			20 M		
3			6			11			12 M			13 M			14 J			15 M			16 J			17 J			18 V			19 M			20 M			21 J		
4			7			12			13 L			14 M			15 M			16 J			17 J			18 V			19 M			20 M			21 J			22 V		
5			8			13			14 M			15 M			16 J			17 J			18 V			19 M			20 M			21 J			22 V			23 S		
6			9			14			15 M			16 J			17 J			18 V			19 M			20 M			21 J			22 V			23 S			24 D		
7			10			15			16 J			17 J			18 V			19 M			20 M			21 J			22 V			23 S			24 D			25 M		
8			11			16			17 J			18 V			19 M			20 M			21 J			22 V			23 S			24 D			25 M			26 M		
9			12			17			18 V			19 M			20 M			21 J			22 V			23 S			24 D			25 M			26 M			27 M		
10			13			18			19 M			20 M			21 J			22 V			23 S			24 D			25 M			26 M			27 M			28 M		
11			14			19			20 M			21 J			22 V			23 S			24 D			25 M			26 M			27 M			28 M			29 M		
12			15			20			21 J			22 V			23 S			24 D			25 M			26 M			27 M			28 M			29 M			30 M		
13			16			21			22 V			23 S			24 D			25 M			26 M			27 M			28 M			29 M			30 M			31 D		
14			17			22			23 S			24 D			25 M			26 M			27 M			28 M			29 M			30 M			31 D			1 J		
15			18			23			24 D			25 M			26 M			27 M			28 M			29 M			30 M			31 D			1 J			2 S		
16			19			24			25 M			26 M			27 M			28 M			29 M			30 M			31 D			1 J			2 S			3 D		
17			20			25			26 M			27 M			28 M			29 M			30 M			31 D			1 J			2 S			3 D			4 L		
18			21			26			27 M			28 M			29 M			30 M			31 D			1 J			2 S			3 D			4 L			5 M		
19			22			27			28 M			29 M			30 M			31 D			1 J			2 S			3 D			4 L			5 M			6 M		
20			23			28			29 M			30 M			31 D			1 J			2 S			3 D			4 L			5 M			6 M			7 J		
21			24			29			30 M			31 D			1 J			2 S			3 D			4 L			5 M			6 M			7 J			8 V		
22			25			30			31 D			1 J			2 S			3 D			4 L			5 M			6 M			7 J			8 V			9 S		
23			26			31			1 J			2 S			3 D			4 L			5 M			6 M			7 J			8 V			9 S			10 V		
24			27			1 J			2 S			3 D			4 L			5 M			6 M			7 J			8 V			9 S			10 V			11 S		
25			28			2 J			3 M			4 M			5 M			6 M			7 J			8 V			9 S			10 V			11 S			12 D		
26			29			3 J			4 M			5 M			6 M			7 J			8 V			9 S			10 V			11 S			12 D			13 M		
27			30			4 M			5 M			6 M			7 J			8 V			9 S			10 V			11 S			12 D			13 M			14 J		
28			31			5 M			6 M			7 J			8 V			9 S			10 V			11 S			12 D			13 M			14 J			15 M		
29			1 J			6 M			7 J			8 V			9 S			10 V			11 S			12 D			13 M			14 J			15 M			16 J		
30			2 J			7 J			8 V			9 S			10 V			11 S			12 D			13 M			14 J			15 M			16 J			17 J		
31			3 J			8 V			9 S			10 V			11 S			12 D			13 M			14 J			15 M			16 J			17 J			18 V		

Début de l'année universitaire le 01 septembre 2021 - Fin de l'année universitaire le 31 août 2022  
Les jurys des Masters 2 et de la 3ème année de LEA peuvent se tenir en septembre 2022

Vote conseil d'UFR le 19 mars 2021 - vote en CFVU le 18 juin 2021

## SOMMAIRE

	PAGES
Calendrier de l'année universitaire	2
Dates de réunions d'information, date de rentrée	4
Productions du département de musicologie	5
Liste des enseignants	6
Présentation	7
Filière d'études et débouchés	8
Mobilité internationale	9
Organisation générale des études	10
Règlement des examens	11
Recherche documentaire	13
<b>ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DE LICENCE</b>	
Semestre 1	14
Semestre 2	15
Contenu des enseignements semestres 1 et 2	16
Semestre 3	22
Semestre 4	23
Contenu des enseignements semestres 3 et 4	24
Projet personnel et professionnel (PPP)	28
Semestre 5	29
Semestre 6	30
Contenu des enseignements semestres 5 et 6	31
Règlement Intérieur du département de Musicologie	35
BIBLIOTHEQUE	37
SERVICES NUMERIQUES POUR ETUDIANTS	39
INFORMATIONS DIVERSES	40
LE SERVICE DES PUBLICATIONS	41
Plan du Site Universitaire	42

### **Important :**

Ce livret vous sera utile toute l'année, prière de le consulter, de le conserver et de le rapporter lors des réunions d'information.

Des mises à jour de ce document peuvent être opérées en cours d'année. Elles seront consultables sur le site internet de la composante

## CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

### RENTRÉE UNIVERSITAIRE : LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021

#### RÉUNIONS DE RENTRÉE

Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant-e-s auront lieu. Les dates et les salles sont affichées sur le site internet de la faculté.

Une information sera donnée ce jour-là à propos des emplois du temps, qui seront consultables sur MyUJM. Les plans des campus sur le site internet de l'université.

Tests d'évaluation étudiants de première année : jeudi 2 septembre de 11h à 12h

Réunion de rentrée Licence Semestres 1 et 2 : vendredi 3 septembre à 10 heures,

Les résultats des tests d'évaluation du 2 septembre seront donnés lors de cette réunion, à l'issue de laquelle un entretien personnalisé sera proposé à tous les nouveaux inscrits.

Réunion de rentrée Licence Semestres 3 et 4 : vendredi 3 septembre à 14 heures,

Réunion de rentrée Licence Semestres 5 et 6 : vendredi 3 septembre à 15 heures,

#### ANNÉE UNIVERSITAIRE :

**1er semestre** : du lundi 6 septembre 2021 au samedi 4 décembre 2021 (12 semaines).

**2nd semestre** : du lundi 17 janvier 2022 au samedi 16 avril 2022 (12 semaines).

#### VACANCES UNIVERSITAIRES :

**Toussaint** : du dimanche 31 octobre au dimanche 7 novembre 2021

**Noël** : du dimanche 19 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022

**Hiver** : du dimanche 21 février au dimanche 27 février 2022

**Printemps** : du dimanche 24 avril au dimanche 1<sup>er</sup> mai 2022

**Ascension** : du jeudi 26 au dimanche 29 mai 2022

*Les étudiants sont invités à consulter régulièrement leur messagerie, MyUJM et le site internet de la faculté pour toutes informations relatives à leur scolarité*

## **PRODUCTIONS DU DÉPARTEMENT DE MUSICOLOGIE**

**La tenue et le programme des manifestations publiques du département de musicologie (Grand Chœur, Musique d'ensemble, Musiques électroniques) seront présentés et confirmés à partir de la rentrée universitaire**

## FACULTÉ ARTS LETTRES LANGUES

### DÉPARTEMENT DE MUSICOLOGIE

**Responsable : Monsieur Laurent POTTIER**

laurent.pottier@univ-st-etienne.fr

04 77 42 26 10

Annette Compeau : [annette.compeau@univ-st-etienne.fr](mailto:annette.compeau@univ-st-etienne.fr)

☎ : 04 77 42 13 31

Claudine Bennacer : [claudine.bennacer@univ-st-etienne.fr](mailto:claudine.bennacer@univ-st-etienne.fr)

☎ : 04 77 42 13 14

### ENSEIGNANTS

#### *Titulaires :*

Matthieu Cailliez	Maître de conférences, musicologie
Léo Clerc	Professeur agrégé, département d'études anglophones
Anne Damon-Guillot	Professeur d'université, musicologie
Marc Desmet	Professeur d'université, musicologie
Pierre Fargeton	Maître de conférences HDR, musicologie
Fabien Houlès	Professeur agrégé, éducation musicale
Laurent Pottier	Professeur d'université, musicologie
Leland Tracy	Maître de conférences, département d'études anglophones
Viviane Waschbüsch	Maître de conférences, musicologie

#### *Chargés de cours :*

Jean-Marc Bardot, professeur agrégé du secondaire  
Valérie Bertrand, Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Saint-Etienne  
Nicolas Delaigue, musicien  
Raphaël Forment, doctorant (laboratoire ECLLA – UJM)  
Catherine Fuchs, CRR Saint-Etienne  
Cédric Garde, professeur agrégé du secondaire  
Claire Lapalu, doctorante (laboratoire IHRIM – UJM)  
Matteo Olivo, doctorant (laboratoire ECLLA – UJM)  
Victor Petiet, Conservatoire de Rive de Gier  
Lionel Rasclé, Conservatoire de Saint Chamond  
Bastien Terras, Conservatoire Béziers Méditerranée  
Agnès Viallon, Conservatoire François Mazoyer, Andrézieux-Bouthéon

## PRÉSENTATION

La spécialité musicologie définit sa présence dans le domaine Arts Lettres Langues en offrant une formation spécifique articulée sur trois axes principaux :

- **culture musicale**
- **technique musicale**
- **pratiques musicales**

L'étudiant en musicologie peut aussi choisir un parcours préférentiel en privilégiant l'intégration d'une langue vivante enseignée dans le domaine Arts Lettres Langues afin de préparer un projet de mobilité internationale.

Les autres spécialités que propose le domaine Arts Lettres Langues sont également intégrables pour conforter des parcours spécifiques. Le domaine possède ainsi des enseignements ouverts à tous : histoire de l'art, cinéma, civilisation...

Enfin, selon la position de l'UJM, des choix entièrement libres et extérieurs au domaine universitaire peuvent être faits par l'étudiant (dans la limite de 6 Ects) en accord avec le responsable de la formation.

### Objectifs généraux

#### 1. En termes de formation

Chacun des 6 semestres comprend 3 axes :

- . culture musicale : histoire et analyse de la musique savante occidentale, des musiques électroacoustiques, du jazz, ethnomusicologie, en lien avec l'histoire des idées, les courants esthétiques et les systèmes de représentation.
- . techniques musicales : solfège (oreille externe et lecture de la musique), harmonie (oreille interne, écriture et analyse de la musique) ; techniques liées à la composition, à la synthèse et au traitement du son par ordinateur (informatique musicale).
- . pratiques de la musique : musique instrumentale de groupe dans tous les répertoires (« classique », musiques actuelles, traditionnelles, jazz, électroacoustiques), chant choral, direction chorale et pratique vocale individuelle. Cette pratique débouche sur des productions artistiques en lien ou non avec des professionnels, données dans le cadre de l'Université, dans la ville, et au-delà...

#### 2. En termes de débouchés

Cette organisation à trois entrées espère contribuer efficacement à préparer les étudiants à orienter leurs choix aussi bien vers les métiers de l'enseignement dépendant de l'Éducation Nationale : CAPES et Agrégation, que vers ceux dépendant du Ministère de la Culture : Diplôme d'État (D.E.).

Leurs choix peuvent aussi se porter sur les divers métiers de la musique relevant du secteur public ou privé, comme y préparent le Master « Administration et Gestion de la Musique » (AGM) et le Master « Réalisateur en Informatique Musicale » (RIM). Ils peuvent enfin s'orienter vers les métiers de la recherche en musicologie après un Master « Musique et Musicologie ».

## **FILIÈRE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS**

Les études musicologiques constituent un apport de premier ordre aux diverses branches des métiers de la musique. Outre le complément non négligeable de culture musicale qu'elles peuvent conférer à toutes les professions directement liées à une activité de pratique (carrières de chanteur ou d'instrumentiste soliste, de musicien d'orchestre ou d'ensemble, métiers de la lutherie), ces études permettent d'acquérir formations et diplômes susceptibles de mener aux débouchés suivants :

### **A. FORMATION PRINCIPALE**

#### **1. Enseignement :**

Professorat d'Éducation Musicale des lycées et collèges : Licence à l'Université de Saint-Étienne, puis orientation vers un Master de préparation aux métiers de l'enseignement dans une autre université, avec concours du CAPES ou de l'Agrégation.

#### **2. Recherche :**

Le Master I et le Master II du parcours « musique et musicologie », préparés à l'université de Saint-Etienne peuvent être prolongés par le Doctorat à l'université de Saint-Etienne. Débouchés dans l'enseignement supérieur et les centres de recherche. Enseignement et recherche peuvent se combiner.

#### **3. Administration et gestion de la musique :**

Le Master I du parcours « musique et musicologie » et le Master II « Administration et gestion de la musique », préparés à l'université de Saint-Etienne, conduisent aux métiers de :

- la communication, la programmation et la production musicales ;
- conseil musical et culturel auprès des collectivités ;
- la gestion et l'administration d'ensembles constitués, d'activités musicales.

#### **4. Réalisateur en Informatique Musicale :**

Le Master I du parcours « musique et musicologie » et le Master II « Réalisateur en Informatique Musicale », préparés à l'université de Saint-Etienne, conduisent aux débouchés suivants :

- réalisateur en informatique musicale ;
- travail en ingénierie du son, spécialisé dans l'audio numérique ;
- activités musicales utilisant les nouvelles technologies (composition, sound-design) ;
- développeur de logiciels et d'applications MIDI et audio numériques pour le spectacle.

### **B. EN LIEN AVEC DES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES NON PRÉPARÉES A L'UNIVERSITÉ**

Nombreuses possibilités, dont par exemple :

1. Intervention en milieu élémentaire et pré-élémentaire

Enseignement assuré par le Centre de Formation des Musiciens Intervenants (CFMI), à Lyon, Accès : BAC + 2 et concours d'entrée. La licence de musicologie peut ainsi en constituer une préparation.

2. Une licence complète et un DEM (obtenu en Conservatoire) permettent de se présenter au CNFPT pour devenir Assistant spécialisé.

3. Documentation, métiers du patrimoine.

4. Métiers du son.

### **C. EN LIEN AVEC LA PRATIQUE D'UNE LANGUE**

L'association des études musicologiques avec la pratique d'une langue peut s'avérer fructueuse tant sur le plan des possibilités élargies de recherche que sur celui des facilités de compléments d'étude à l'étranger, notamment offertes par le programme d'échanges universitaires ERASMUS (voir page suivante).



## MOBILITÉ INTERNATIONALE

Le Département de Musicologie de l'Université Jean Monnet a ouvert des partenariats de type ERASMUS avec les quatre établissements suivants :

- PAISLEY-AYR (Royaume-Uni), University of the West of Scotland, School of Business and creative industries

<https://www.uws.ac.uk/about-uws/academic-schools/school-of-business-creative-industries/>

- MAYNOOTH (Irlande), National University of Ireland, Department of Music

<http://music.nuim.ie/>

- OLOMOUC (République Tchèque), Université Palacký Olomouc, Département de Musicologie

<https://muzikologie.upol.cz/en/>

- PRAGUE (République Tchèque), Université Charles, Institut de Musicologie

<https://uhv.ff.cuni.cz/en/>

Ce programme, potentiellement associé à l'obtention d'aides financières de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, donne aux étudiants la possibilité d'effectuer et de valider un semestre ou une année de la Licence dans l'un de ces quatre établissements. D'autres liens sont également envisageables au cas par cas sur proposition motivée de l'étudiant, et suivant les disponibilités offertes par des programmes d'échanges internationaux correspondants.

## ORGANISATION DES ETUDES

### 1 - Conditions d'admission au diplôme de licence

Tous les baccalauréats sont acceptés, aucun diplôme de conservatoire n'est exigé. Cependant pour éviter toute déception, il faut savoir qu'un niveau de solfège est conseillé.

**Pour tous les étudiants s'inscrivant en Musicologie pour la première fois**

**Test d'évaluation du niveau technique  
(durée 1 heure, apporter un crayon à papier et une gomme)**

**Jeudi 2 septembre 2021**

**De 11h à 12h**

**La tenue du test, date et horaire, seront confirmés dix jours auparavant**

**Ce test est non sélectif**

**Résultats : vendredi 3 septembre à 10 h lors de la réunion d'information.  
Un entretien personnalisé est proposé à chaque étudiant nouvel inscrit à l'issue de cette réunion.**

Les étudiants dont le niveau technique est jugé insuffisant (et seulement ceux-ci) devront suivre les cours d'initiation au solfège. Ces cours sont suivis parallèlement aux cours de niveau standard. Les autres cours sont les mêmes pour tous. Les cours d'initiation ne sont accessibles que lors d'une première inscription. Les étudiants ayant obtenu plus de 14 au test ne seront pas soumis à l'assiduité obligatoire en solfège.

La pratique d'un instrument est indispensable dès la première année dans le cadre des cours de musique d'ensemble.

### 2 - Enseignement

La licence comprend des Unités d'Enseignement réparties sur six semestres. Chaque semestre représente 30 Crédits ECTS (European Credit Transfer System) qui se distribuent d'une part entre des Unités d'Enseignements dits « transversaux » constitués de disciplines communes à plusieurs départements et d'options à choisir par l'étudiant, et d'autre part des enseignements spécifiquement musicologiques. Le poids respectif de ces deux types d'enseignements au sein des 30 crédits semestriels se modifie au cours de la Licence, la part des enseignements disciplinaires gagnant en importance au fil des trois années afin de faciliter d'éventuels choix de réorientation à l'issue de la première année.

## **REGIME GENERAL DES ETUDES UJM ET SPECIFIQUES DE LA COMPOSANTE**

Documents disponibles sur le site internet de la composante :  
<https://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Le règlement général des études de l'UJM récapitule, en un document unique, les dispositions communes aux différentes Facultés et Instituts en matière d'organisation des formations, d'organisation et de validation des examens et de délivrance des diplômes.

Il s'applique à l'ensemble des formations de l'Université Jean Monnet conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires), DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE et MASTER.

Les dispositions particulières à la faculté sont consignées dans le règlement des études spécifique ci-dessous.

### **5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBRES**

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant.e.s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

## **6. VALIDATION DES CREDITS**

### **6.4. PRINCIPES GENERAUX DU RATTRAPAGE**

**Le rattrapage n'est pas obligatoire.**

- Un.e étudiant.e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un.e étudiant.e absent à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : L'étudiant.e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1ère session, soit celle du rattrapage.

### **6.5 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES**

#### ***JURY DE PROGRESSION***

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

#### ***JURYS DE DIPLOME***

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

## **7. ASSIDUITE**

### **7.1 CAS GENERAL**

L'étudiant.e. qui a trois absences injustifiées à un cours ne pourra pas se présenter à l'examen correspondant de 1ère session (épreuve de contrôle continu et/ou épreuve terminale). Il sera ainsi déclaré « absent » au cours concerné. La mention « absent » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

## **14. DISPOSITIONS PARTICULIERES**

### **14.1. LICENCE**

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

## **Règles spécifiques d'obtention de la licence**

### Licence mention LEA :

Pour valider la L3 de la licence de LEA, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 5
- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 6.

### Licence mention LLCER parcours Espagnol :

Pour valider la L3 de la licence LLCER Espagnol, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 5
- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 6.

## **Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement**

### Licence mention LEA :

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3, UE4 et UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3 et UE5 du semestre 1.

### Licences mention Lettres et mention Humanités

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 1.

### Licence mention Musicologie

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 1.

### Licence mention LLCER parcours Anglais

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre du semestre 1.

### Licence mention LLCER parcours Espagnol

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 1.

### Licence mention Arts plastiques

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre du semestre 1.



## RECHERCHE DOCUMENTAIRE COURS ET EXAMEN

### 1 - CONTEXTE :

*Intitulé du cours* : Recherche documentaire

*Modalités* : Entièrement en ligne sur la plateforme Claroline Connect de l'université

*Public cible* : Tous les étudiants de L1 S1

*Pré-requis* : savoir manipuler un ordinateur, savoir accéder à Claroline Connect, savoir se connecter à sa messagerie universitaire.

*Durée totale* : 4 h de TD en ligne

*Charge de travail pour les apprenants* : 4 heures de TD en ligne

### 2 – COMPÉTENCES VISÉES PAR LE DISPOSITIF / OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

A la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de :

- Utiliser les services proposés par sa bibliothèque
- Se repérer dans sa bibliothèque pour y trouver des documents
- Choisir des mots-clés pertinents pour sa recherche d'information
- Choisir et identifier les documents utiles dans le cadre d'une recherche documentaire
- Faire une recherche efficace dans le catalogue des bibliothèques
- Accéder aux livres numériques, dictionnaire / encyclopédie en ligne utiles pour ses études

### 3 – MODALITÉS DU COURS EN LIGNE

Le cours en ligne est composé de différents chapitres. Pour chaque chapitre, des documents (vidéos, textes, diaporamas) et des exercices permettent d'acquérir les connaissances et compétences. Les notes obtenues aux exercices ne sont pas incluses dans la notation finale.

Deux séances de deux heures sont prévues dans l'emploi du temps afin de matérialiser le temps nécessaire à ce travail.

Les informations concernant ce cours sont diffusées par messagerie électronique universitaire tout au long du semestre.

#### Modalités d'accompagnement

- Tutorat spécifique dans les bibliothèques : Consultez votre messagerie ou le cours en ligne pour connaître les modalités précises de ce tutorat
- Pendant tout le semestre, les bibliothécaires répondent à vos questions sur le cours
- Une FAQ consultable sur le cours en ligne
- Une hotline : [bu.formation@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.formation@univ-st-etienne.fr) (réponses du lundi au vendredi de 9h à 17h).

#### Mise à disposition de matériel :

- Ordinateurs fixes dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à domicile dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à utiliser sur place: dans la bibliothèque Tréfilerie.

### 4 – MODALITÉS D'ÉVALUATION

QROC (questionnaire à réponses ouvertes et courtes) informatisé en ligne sur Claroline Connect.

A passer en décembre (dates communiquées par messagerie universitaire)

Attention ! avoir suivi le cours ne vous donne aucune note. Les exercices du cours ne sont pas comptabilisés dans votre évaluation.

Pour toute information sur ce cours, n'hésitez pas à poser vos questions aux bibliothécaires ou à écrire à [bu.formation@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.formation@univ-st-etienne.fr).

## ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

### Semestre 1

Enseignant référent : Marc Desmet

							Ects	Coef.
<b>UE 1 Méthodologie et outils documentaires et numériques</b>							<b>4</b>	<b>2</b>
	HE (heures d'enseignement)	TD/CM	Eq. TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	
<b>TICE</b> L. Pottier (2 groupes)	12	TD	12	4 exercices de type différent	Épreuve sur ordinateur	Ø pour Rég. Continu	2	
<b>Outils documentaires Module BU</b>	4 (en ligne)				<i>Rattrapage : Épreuve sur ordinateur</i>			
<b>Méthodologie des études universitaires</b> M. Olivo (2 groupes)	18	TD	18	3 exercices de type différent avec moyenne des 2 meilleures notes.	écrit 2H  <i>rattrapage : écrit 2H</i>	Ø pour Rég. Continu	2	
<b>UE 2 Langues</b>							<b>4</b>	<b>2</b>
<b>Langue française</b> M. Savart (2 groupes)	18	TD	18	écrit 1H30	écrit 1H30	écrit 1H30	2	
<b>Anglais</b> L. Clerc (2 groupes)	18	TD	18	travaux pendant le semestre	écrit 1H	écrit 1H	2	
<b>UE 3 Culture générale</b>							<b>6</b>	<b>2</b>
<b>Arts et spectacles</b> P. Fargeton	18	CM	27	écrit 1H30 terminal écrit 2H	écrit 2H	écrit 2H	3	
<b>Esthétique</b> C. Lapalu	18	CM	27	terminal écrit 2H	écrit 2H	écrit 1H	3	
<b>UE 4 Courants historiques</b>							<b>4</b>	<b>2</b>
<b>Histoire des arts</b> P. Fargeton	24	CM	36	écrit 1H terminal écrit 1H	Ø	oral	4	
<b>UE 5 Approches de la discipline</b>							<b>4</b>	<b>3</b>
<b>Chorale</b> F. Houlès (mutualisé S3)	36	TD	36	épreuve pratique + participation aux concerts	Ø	Ø	2	
<b>Musique d'ensemble</b> P. Fargeton (en groupes)	15	TD	15	épreuve pratique + participation aux concerts	Ø	Ø	2	
<b>UE 6 Complément disciplinaire : Musique/Musicologie</b>							<b>8</b>	<b>3</b>
<b>Technique d'analyse auditive</b> F. Houlès (2 groupes)	18	TD	18	écrit 1H  terminal écrit 1H30	écrit 1H30	écrit 1H30	3	
<b>Solfège</b> (solfège + déchiffrage chanté) V. Bertrand, V. Petiet et F. Houlès (2 groupes)	24 + 6	TD	30	travaux écrits coef. 6 terminal oral coef. 4	oral	oral	5	
<b>Solfège initiants*</b> A. Damon-Guillot et V. Bertrand (2 groupes)	24		24	*le contrôle continu compte pour 50% de la note de solfège		pas de rattrapage en solfège initiants		

\* Cet enseignement est obligatoire pour les étudiants dont le niveau technique a été déclaré insuffisant suite au test pratiqué lors de la semaine précédant le début des cours.

**L'assiduité obligatoire aux cours de musique d'ensemble et de chorale signifie que tout manque d'assiduité est pris en compte et expose l'étudiant à se voir refuser l'obtention de l'U.E. AUCUNE DISPENSE NE PEUT ÊTRE ACCORDÉE.**

## Semestre 2

Enseignant référent : Marc Desmet

							Ects	Coef.
<b>UE 1 Méthodologie</b>							<b>2</b>	<b>2</b>
	HE (heures d'enseignement)	TD/CM	Eq. TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	
<b>Méthodologie des études universitaires</b> F. Houlès	18	TD	18	travaux écrits pendant le semestre	écrit 2H	écrit 2H	2	
<b>UE 2 Langues</b>							<b>4</b>	<b>2</b>
<b>Langue française</b>	18	TD	18	écrit 1H30	écrit 1H30	écrit 1H30	2	
<b>Anglais</b> L. Clerc (2 groupes)	18	TD	18	travaux pendant le semestre	écrit 1H	écrit 1H	2	
<b>UE 3 Culture générale</b>							<b>6</b>	<b>2</b>
<b>Arts et spectacles</b> A. Damon-Guillot	18	CM	27	écrit 1H30 terminal écrit 1H30	écrit 1H30	oral	3	
<b>Esthétique</b> C. Lapalu	18	CM	27	terminal écrit 2H	écrit 2H	écrit 1H	3	
<b>UE 4 Courants historiques</b>							<b>4</b>	<b>2</b>
<b>Histoire des arts</b> M. Cailliez	24	CM	36	écrit 1H terminal écrit 1H	Ø	oral	4	
<b>UE 5 Approches de la discipline</b>							<b>4</b>	<b>3</b>
<b>Chorale</b> (mutualisé S3) F. Houlès <b>+ Tutorat étudiant</b> <i>sous réserve</i>	36	TD	36	épreuve pratique + participation aux concerts	Ø	Ø	2	
<b>Musique d'ensemble</b> P. Fargeton (en groupes)	15	TD	15	épreuve pratique + participation aux concerts	Ø	Ø	2	
<b>Atelier d'informatique musicale</b> L. Rasclé (2 groupes)	12	TD	12	travaux sur ordinateur terminal : épreuve sur ordinateur 1H30	épreuve sur ordinateur 1H30	épreuve sur ordinateur 1H30	2	
<b>UE 6 Complément disciplinaire : Musique/Musicologie</b>							<b>8</b>	<b>3</b>
<b>Technique d'analyse sur partition</b> F. Houlès (2 groupes) <b>+ Tutorat étudiant</b> <i>sous réserve</i>	18 12	TD	18	écrit 1H30 terminal écrit 2H	écrit 2H	oral	2	
<b>Harmonie</b> F. Houlès (2 groupes)	24	TD	24	écrit 2H terminal écrit 2H	écrit 2H	écrit 2H	3	
<b>Solfège</b> (solfège + déchiffrage chanté) V. Bertrand, V. Petiet et F. Houlès (2 groupes) <b>+ Tutorat étudiant</b> <i>sous réserve</i> <b>Solfège initiants*</b> M. Cailliez et V. Bertrand (2 groupes)	24 + 6 24	TD	30 24	travaux écrits coef. 6  terminal oral coef. 4 *le contrôle continu compte pour 25% de la note de solfège	oral	oral  pas de rattrapage en solfège initiants	3	

\* Cet enseignement est obligatoire pour les étudiants dont le niveau technique a été déclaré insuffisant suite au test pratiqué lors de la semaine précédant le début des cours. L'assiduité obligatoire aux cours de musique d'ensemble et de chorale signifie que tout manque d'assiduité est pris en compte et expose l'étudiant à se voir refuser l'obtention de l'U.E. AUCUNE DISPENSE NE PEUT ÊTRE ACCORDÉE.

## CONTENU DES ENSEIGNEMENTS Semestres 1 et 2

### Semestre 1

#### **Unité d'Enseignement 1 : Méthodologie et outils documentaire et numérique Technologies de l'Information et de la Communication (TICE)**

L'enseignement des outils numériques est destiné à donner des connaissances de base sur les ordinateurs et sur les principaux outils numériques actuels. Il aborde entre autres les thèmes suivants :

a) Utilisation de l'environnement numérique de travail de l'université (MYUJM, avec messagerie régionale et plateforme pédagogique), maîtriser son outil de travail, gérer ses données, réaliser des documents numériques

b) Introduction à l'informatique musicale. Découverte des logiciels MIDI : Finale (édition de partition) Ableton Live et Reaper (séquences MIDI).

**Recherche documentaire = module BU p. 13.**

#### **Méthodologie des études universitaires**

Ce cours vise à présenter les ressources documentaires et les méthodes d'organisation personnelle permettant un travail universitaire en autonomie. Il consiste en particulier en exercices de lecture de partitions, de description bibliographique, de résumés, de notes de synthèse et de confrontations de sources pouvant aider à mener le travail personnel nécessaire aux différentes disciplines du cursus.

#### **Unité d'Enseignement 2 : Langues**

##### **Langue française**

Ce cours se propose de décrire la langue française en commençant par l'étude des catégories de mots. Seront ensuite analysées la construction des mots et leurs relations sémantiques.

##### **Anglais**

À travers l'étude de différents documents, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

**Programme précisé à la rentrée**

#### **Unité d'Enseignement 3 : Culture générale**

##### **Arts et spectacle**

##### *Jazz*

1. Éléments de technique auditive : Se constituer un bagage minimum de vocabulaire permettant de parler du jazz et de le décrire, en maniant des termes spécifiques (*afterbeat, blue notes, chorus*, etc.), reconnaître les enchaînements harmoniques typiques du jazz, savoir les noter (chiffrages, "grilles" d'accords), identifier les principales structures des morceaux de jazz (blues, "Anatole", aaba, etc.), et comprendre leurs usages.

2. Éléments d'histoire : appréhender « le premier jazz », jusqu'aux abords des années 1930. Connaître le fonctionnement d'une formation néo-orléanaise type. Reconnaître les principaux acteurs du jazz des années 1920 (King Oliver, Louis Armstrong, Bix Beiderbecke, Sidney Bechet, Jelly Roll Morton, Fletcher Henderson, etc). Connaître quelques "standards" de la Nouvelle-Orléans, et les enregistrements-clés (les disques des Hot Five et Hot Seven d'Armstrong, les compositions de Jelly Roll Morton, les arrangements de Don Redman, la période Cotton Club de Duke Ellington, etc.). Être capable d'analyser un solo improvisé, son rapport au thème et à la grille.



## **Esthétique**

Ce complément aux cours d'histoire de la musique et d'analyse a pour but de saisir « l'esprit du temps », de cerner une œuvre à l'aide de textes théoriques divers (littéraires, philosophiques, critiques...).

Programme précisé à la rentrée.

## **Unité d'Enseignement 4 : Courants historiques**

### **Histoire des arts**

#### *Histoire de la musique*

Ce cours propose de survoler l'histoire de la musique pour y suivre quelques grandes notions, comme la hauteur ou la durée, à travers les siècles. Il s'agit de familiariser l'étudiant avec les grandes étapes de l'évolution du langage musical occidental, afin de lui donner des repères, de lui faire prendre conscience de quelques problématiques importantes, de le confronter à des types extrêmement variés de notations musicales, qui correspondent à autant de façons différentes et changeantes de penser des paramètres de la musique aussi simples en apparence que la hauteur, par exemple.

## **Unité d'Enseignement 5 : Approches de la discipline**

### **Chorale**

Cet enseignement a pour but d'initier les étudiants à la pratique du répertoire pour chœur mixte. Au cours des quatre semestres, seront abordées des œuvres allant de la Renaissance jusqu'au vingtième siècle.

Cette approche musicale passe par plusieurs acquisitions :

- Technique vocale de chœur et mise en situation collective d'ordre acoustique et corporel.
- Déchiffrage et lecture de partitions de chœur.
- Prononciation d'au moins deux langues européennes en plus du français (italien, allemand...).

Ces acquisitions doivent trouver leur aboutissement dans le moment essentiel du concert. Une ou deux prestations par semestre sont prévues.

L'assiduité aux répétitions hebdomadaires ainsi qu'aux concerts est obligatoire. Chaque semestre est de plus ponctué par une évaluation durant laquelle sont auditionnés des groupes mixtes de huit choristes.

### **Musique d'ensemble**

#### *Assiduité obligatoire*

**L'assiduité obligatoire aux cours signifie que tout manque d'assiduité est pris en compte et expose l'étudiant à se voir refuser l'obtention de l'U.E. Aucune dispense ne peut être accordée.**

Le cours de musique d'ensemble comporte deux volets :

1. Initiation à l'instrumentation, à l'orchestration, à l'harmonisation, à travers un certain nombre d'exercices pratiques devant permettre au final à l'étudiant de concevoir des fragments d'arrangement d'un morceau donné pour son groupe de musique d'ensemble.
2. La pratique collective, débouchant chaque semestre sur un concert public. Le contenu musical repose sur un thème commun à tous les groupes, constitués de manière autonome et/ou à la demande des enseignants, lesquels choisissent, coordonnent et montent le projet annuel. Ce projet est naturellement nourri du travail effectué par chaque étudiant dans le cadre du premier volet ; il en est la réalisation musicale.

L'étudiant est évalué en continu, au fil de son implication dans le projet, c'est-à-dire à l'aune de son assiduité, bien sûr, mais aussi du travail personnel qui lui est demandé de cours en cours, et du sérieux qu'il apporte aux répétitions collectives, et naturellement aux concerts publics.

## **Unité d'Enseignement 6 : Complément disciplinaire : Musique/Musicologie**

### **Technique d'analyse auditive**

Le cours vise à acquérir les fondements de la technique du commentaire d'écoute ainsi qu'un vocabulaire d'analyse adéquat. Il s'appuiera sur des musiques occidentales savantes, des musiques traditionnelles et des musiques actuelles. On cherchera à développer les compétences solfégiques d'analyse auditive, à reconnaître un genre, à détailler une structure ainsi qu'à discuter sur le matériau.

### **Solfège**

#### **oral :**

- clés *sol, fa*, à lire sur des partitions diverses
- lecture rythmique binaire et ternaire
- déchiffrage chanté et exercice d'intonation

#### **écrit :**

- relevé de thèmes
- dictée rythmique binaire et ternaire
- dictée 2 voix au piano
- reconnaissance de cadences simples

**Assiduité obligatoire : sauf dérogation spéciale, qui pourra être accordée à l'issue du premier cours, sur présentation d'un certificat d'obtention de l'unité de cycle 3 en conservatoire.**

### **Solfège initiants**

#### ***assiduité obligatoire***

Ces cours ne sont accessibles que lors d'une première inscription.

**L'assiduité obligatoire aux cours signifie que tout manque d'assiduité est pris en compte et expose l'étudiant à se voir refuser l'obtention de l'U.E. Aucune dispense ne peut être accordée.**

**Cet enseignement s'adresse obligatoirement aux étudiants dont le niveau technique a été déclaré insuffisant suite à l'évaluation précédant la rentrée.**

#### **oral :**

- lecture de notes (clés de *sol, fa, ut 4, ut 3*)
- lecture sur partition (quatuor à cordes);
- lecture rythmique (binaire et ternaire toutes cellules)
- lecture chantée (intonation, récitatif).

#### **écrit :**

- dictées à parties manquantes
- dépistage de fautes
- 2 voix au piano
- accords à 3 sons.

## Semestre 2

### Unité d'Enseignement 1 : Méthodologie

#### Méthodologie des études universitaires en Arts

Ce cours vise à présenter les ressources documentaires et les méthodes d'organisation personnelle permettant un travail universitaire en autonomie. Il consiste en particulier en exercices de description bibliographique, de résumé, de notes de synthèse et de confrontations de sources pouvant aider à mener le travail personnel nécessaire aux différentes disciplines du cursus avec souplesse et régularité.

### Unité d'Enseignement 2 : Langues

#### Langue française

Cours de dissertation.

#### Anglais

À travers l'étude de différents documents, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian*, *The Independent*, *The Times*, *The New York Times*, *Newsweek*, *Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

**Programme précisé à la rentrée**

### Unité d'Enseignement 3 : Culture générale

#### Arts et spectacle

##### *Ethnomusicologie*

Ce cours propose une introduction à l'ethnomusicologie. Il s'agira de définir la discipline à travers son histoire, en évoquant ses objets, ses méthodes et ses enjeux. Une attention particulière sera portée aux techniques et pratiques vocales du monde entier. Le cours s'appuiera sur des articles scientifiques, ainsi que sur des extraits musicaux, des documents audiovisuels et des photographies issus de tous les continents.

#### Esthétique

Ce complément aux cours d'histoire de la musique et d'analyse a pour but de saisir « l'esprit du temps », de cerner une œuvre à l'aide de textes théoriques divers (littéraires, philosophiques, critiques...).

Programme précisé à la rentrée.

### Unité d'Enseignement 4 : Courants historiques

#### Histoire des arts

##### *Histoire de la musique* <<en-tête à mettre en S1 non ?

Ce cours présente sur la totalité des six semestres l'évolution de la musique occidentale du Moyen Age à nos jours. Cette évolution est surtout montrée à partir de partitions et d'auditions dont l'analyse et la compréhension sont placées dans le contexte artistique, intellectuel et philosophique propre à l'époque considérée.

Histoire de la Musique classique (S2)

Il s'agit d'étudier le langage musical occidental tel qu'il a évolué en Europe au cours du XVIIIème siècle, soit après la mort d'Arcangelo Corelli (1713) jusqu'à l'apparition des premières partitions de Ludwig van Beethoven (1798). Il s'agit donc d'observer par l'analyse des partitions d'une part et

l'histoire des idées d'autre part, la période durant laquelle s'est épanoui ce que l'on appelle désormais en musique la dernière phase du « style baroque » soit encore l'époque du « style galant », jusqu'à l'affirmation du « style classique », à compter des années 1780.

Les compositeurs les plus représentatifs de cette nouvelle façon d'organiser le discours musical sont Antonio Vivaldi, Johann Sebastian Bach, Georg Friedrich Haendel, Jean-Philippe Rameau, puis Christoph Willibald Gluck, Joseph Haydn et Wolfgang Amadeus Mozart.

Le programme détaillé du cours sera précisé à la rentrée.

## **Unité d'Enseignement 5 : Approches de la discipline**

### **Chorale**

cf. semestre 1

L'assiduité aux répétitions hebdomadaires ainsi qu'aux concerts est obligatoire. Chaque semestre est de plus ponctué par une évaluation durant laquelle sont auditionnés des groupes mixtes de quatre choristes.

### **Musique d'ensemble**

cf. semestre 1

### **Atelier d'informatique musicale – Montage/Mixage Audio**

Prise en main de diverses familles de logiciels d'informatique musicale. L'objectif est d'être capable de passer de l'un à l'autre et de prendre en compte des points techniques importants liés à l'audio numérique. Nous verrons comment créer des textures sonores, porte d'entrée du Sound Design, et entrer dans la matière sonore pour la modifier.

À travers des logiciels de *Live Coding*, d'édition sonore et d'un séquenceur, nous confectionnerons une œuvre électro-acoustique en utilisant divers effets liés au traitement du signal.

## **Unité d'Enseignement 6 : Complément disciplinaire : Musique/Musicologie**

### **Technique d'analyse sur partition**

Ce cours vise à donner à l'étudiant les bases et méthodes nécessaires en analyse musicale pour une bonne compréhension de l'histoire des langages, des genres, des formes et des styles. Les exemples sont pris au sein de la musique tonale dans le répertoire baroque, classique et romantique pour des formations diverses pouvant aller jusqu'à l'orchestre. Un travail personnel de lecture et d'écoute d'œuvres est attendu pour chaque séance, afin que l'étudiant étende sa culture musicale et se familiarise peu à peu avec la formation de son oreille intérieure. Pré-requis : lecture des clés enseignées au cours de solfège, connaissance des bases de l'harmonie tonale enseignées en cours d'harmonie (chiffrages, modulations), connaissance des grandes périodes de l'histoire de la musique tonale.

*Les étudiants pouvant justifier d'un certificat d'obtention de l'unité de cycle 3 en conservatoire sont dispensés d'assiduité. Seuls les enseignants du département sont habilités à dispenser les étudiants pour cette matière.*

### **Harmonie**

Formation de l'oreille harmonique tonale, par la connaissance et reconnaissance des degrés et la notion de phrase musicale. Familiarisation avec l'écoute intérieure, et apprentissage de l'écriture musicale par la pratique d'exercices de basses et de chants donnés, d'harmonisation des cadences puis des gammes. Le programme concerne les accords parfaits état fondamental, premier et second renversements ainsi que le degré napolitain. Les travaux d'harmonisation s'articulent autour de textes modulants jusqu'aux tons voisins.

## Solfège

oral :

- clés *sol, fa, ut 3*, à lire sur des partitions diverses
- lecture rythmique binaire et ternaire
- déchiffrage chanté et exercice d'intonation

écrit :

- relevé de thèmes
- dictée rythmique binaire et ternaire
- dictée 2 voix au piano+dictée d'accords 3 et 4 sons
- reconnaissance de cadences simples

*Assiduité obligatoire : sauf dérogation spéciale, qui pourra être accordée à l'issue du premier cours, sur présentation d'un certificat d'obtention de l'unité de cycle 3 en conservatoire. Seuls les enseignants du département sont habilités à dispenser les étudiants pour cette matière.*

## Solfège initiants

### *assiduité obligatoire*

Ces cours ne sont accessibles que lors d'une première inscription.

**L'assiduité obligatoire aux cours signifie que tout manque d'assiduité est pris en compte et expose l'étudiant à se voir refuser l'obtention de l'U.E. Aucune dispense ne peut être accordée.**

**Cet enseignement s'adresse obligatoirement aux étudiants dont le niveau technique a été déclaré insuffisant suite à l'évaluation précédant la rentrée.**

oral :

- lecture de notes (clés de *sol, fa, ut 4, ut 3*)
- lecture sur partition (quatuor à cordes);
- lecture rythmique (binaire et ternaire toutes cellules)
- lecture chantée (intonation, récitatif).

écrit :

- dictées à parties manquantes
- dépistage de fautes
- 2 voix au piano
- accords à 3 sons.

## ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

### SEMESTRE 3

							Ects	Coef.
<b>UE 1 Transversaux et options</b>							<b>6</b>	<b>1</b>
	HE	TD/CM	Eq.TD	Régime Continu	bloqué	Rattrapage	Ects	
<b>Anglais</b> L. Tracy	18	TD	18	Travaux pendant le semestre	écrit 1H	écrit 1H	2	
<b>Chorale mutualisée S1</b> F. Houlès	36	TD	36	épreuve pratique + participation aux concerts	Ø	Ø	2	
<b>Crédits libres</b>	18	TD	18				2	
<b>Projet professionnel personnel 1</b> A. Damon-Guillot (en groupes)							0	

<b>UE 2 Musique</b>							<b>12</b>	<b>2</b>
<b>Harmonie</b> F. Houlès (2 groupes)	24	TD	24	écrit 2H terminal écrit 3H	écrit 3H	écrit 3H	4	
<b>Solfège</b> V. Bertrand et A. Viallon (2 groupes)	24	TD	24	écrit coef. 6 terminal oral coef. 4	oral	oral	4	
<b>+ Tutorat étudiant</b> <i>sous réserve</i>	24							
<b>Accompagnement</b> C. Fuchs (en groupes)	12	TD	12	épreuve pratique	Ø	épreuve pratique	2	
<b>Musique d'ensemble</b> P. Fargeton (en groupes)	12	TD	12	épreuve pratique + participation aux concerts	Ø	Ø	2	

<b>UE 3 Musicologie</b>							<b>12</b>	<b>2</b>
<b>Jazz</b> P. Fargeton	24	CM	36	écrit 2H terminal écrit 2H	écrit 2H	écrit 2H	2	
<b>Atelier d'informatique musicale*</b> R. Forment (2 groupes)	12	TD	12	travaux sur ordinateur coef. 2 terminal écrit 1H30 coef. 3	écrit 1H30	écrit 1H30	3	
<b>+ Tutorat étudiant</b> <i>sous réserve</i>								
<b>Analyse sur partitions</b> F. Houlès	18	CM	27	écrit 1h30 terminal écrit 3H	écrit 3H	écrit 3H	3	
<b>+ Tutorat étudiant (2 gr.)</b> <i>sous réserve</i>	12							
<b>Histoire de la Musique 1800-1870</b> M. Cailliez	36	CM	54	écrit 1H30 terminal oral	oral	oral	4	

**L'assiduité obligatoire aux cours de musique d'ensemble, d'accompagnement et de chorale, signifie que tout manque d'assiduité est pris en compte et expose l'étudiant à se voir refuser l'obtention de l'U.E. AUCUNE DISPENSE NE PEUT ÊTRE ACCORDÉE.**

(\*) Une production de musique mixte sera réalisée par les étudiants sous la direction du compositeur Luis Quintana, conduisant à une présentation en concert lors du festival Variations Numériques à Saint-Etienne le 28 février 2020 (20h) et lors de la Biennale Musique en scène, au CNSMDL le 22 mars 2020 (17h), co-production GRAME-CNCM

## SEMESTRE 4

							Ects	Coef
<b>UE 1 Transversaux et options</b>							<b>8</b>	<b>1</b>
	HE	TD/CM	Eq.TD	Régime Continu	bloqué	Rattrapage	Ects	
<b>Anglais</b> L. Tracy	18	TD	18	Travaux pendant le semestre	écrit 1H	écrit 1H	2	
<b>Chorale mutualisée S2</b> F. Houlès	36	TD	36	épreuve pratique + participation aux concerts	Ø	Ø	2	
<b>Crédits libres</b>	18	TD	18				2	
<b>Projet professionnel personnel 2</b> A. Damon-Guillot (en groupes)	5,5H + 2H CAP Avenir	TD	7.5	oral + écrit	modalités sur accord avec l'enseignant	Ø	2	

<b>UE 2 Musique</b>								<b>12</b>	<b>2</b>
<b>Harmonie</b> F. Houlès (2 groupes)	24	TD	24	écrit 2H terminal écrit 3H	écrit 3H	écrit 3H	4		
<b>Solfège</b> V. Bertrand et A. Viallon (2 groupes)  <b>+ Tutorat étudiant</b> <i>sous réserve</i>	24  24	TD	24	écrit coef. 6 terminal oral coef. 4	oral	oral	4		
<b>Accompagnement</b> C. Fuchs (en groupes)	12	TD	12	épreuve pratique terminal épreuve pratique	Ø	épreuve pratique	2		
<b>Musique d'ensemble</b> P. Fargeton (en groupes)	12	TD	12	épreuve pratique + participation aux concerts	Ø	Ø	2		

<b>UE 3 Musicologie</b>								<b>10</b>	<b>2</b>
<b>Ethnomusicologie</b> A. Damon-Guillot	24	CM	36	écrit 2H terminal écrit 2H	écrit 2H	oral	2		
<b>Atelier d'informatique musicale*</b> R. Forment (2 groupes)  <b>+ Tutorat étudiant</b> <i>sous réserve</i>	12	TD	12	travaux sur ordinateur terminal épreuve sur ordinateur 1H30	épreuve sur ordinateur 1H30	épreuve sur ordinateur 1H30	2		
<b>Analyse auditive</b> F. Houlès	18	CM	27	écrit 1H terminal écrit 1H30	écrit 1H30	écrit 1H	2		
<b>Histoire de la musique 900-1600</b> M. Desmet	36	CM	54	écrit 2H terminal écrit 2H	écrit 2H	écrit 2H	4		

**L'assiduité est obligatoire aux cours de musique d'ensemble, accompagnement et de chorale. AUCUNE DISPENSE NE PEUT ÊTRE ACCORDÉE.**

(\*) Une production de musique mixte sera réalisée par les étudiants sous la direction du compositeur Luis Quintana, conduisant à une présentation en concert lors du festival Variations Numériques à Saint-Etienne le 28 février 2020 (20h) et lors de la Biennale Musique en Scène, au CNSMDL le 22 mars 2020 (17h), co-production GRAME-CNCM.

## CONTENU DES ENSEIGNEMENTS Semestres 3 et 4

### Unité d'enseignement 1 : Transversaux et options

#### Anglais

semestres 3 et 4 :

#### Anglais

À travers l'étude de différents documents, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

#### S3 - Le berceau du *Rock and Roll*

Dans le premier semestre de ce cours nous verrons comment des musiques traditionnelles américaines comme le blues et le gospel ont évolué vers la forme de musique populaire qui sera appelée "rock and roll". Nous examinerons les conditions culturelles, sociales, et technologiques qui ont favorisé cette évolution.

A travers le contenu pédagogique de ce cours, les étudiants seront amenés à apprendre du vocabulaire musicologique et à travailler sur leur compréhension et expression écrites et orales.

#### S4 - *The British Invasion*

Dans le deuxième semestre de ce cours nous étudierons le phénomène culturel des années 60 pendant lequel les musiciens britanniques ont pris le relais des pionniers américains du rock. Nous considérerons comment ce "British Invasion" a marqué la musique populaire américaine et plus largement la culture populaire mondiale.

A travers le contenu pédagogique de ce cours, les étudiants seront amenés à apprendre du vocabulaire musicologique et à travailler sur leur compréhension et expression écrites et orales.

#### Chorale

semestres 3 et 4

cf. semestres 1 et 2

#### Crédits libres

semestres 3 et 4

cf. livret des options

#### Projet professionnel personnel (PPP)

semestres 3 et 4

cf. descriptif

Atelier organisé par Cap Avenir, consacré à la définition d'un projet personnel et/ou professionnel, ainsi qu'à la confrontation de celui-ci aux réalités du monde du travail. Cet atelier donne lieu à l'attribution de crédits ECTS, il se déroule en 4 étapes, l'évaluation porte : sur l'assiduité aux séances, la réalisation d'une interview (oral), la présentation orale de la démarche entreprise et la synthèse écrite du Projet.



## **Unité d'Enseignement 2 : Musique**

### ***Assiduité obligatoire***

**L'assiduité obligatoire aux cours signifie que tout manque d'assiduité est pris en compte et expose l'étudiant à se voir refuser l'obtention de l'U.E. Aucune dispense ne peut être accordée.**

### **Harmonie**

#### **semestres 3 et 4**

À la suite du cours du semestre précédent, cet enseignement propose d'apporter des précisions supplémentaires sur l'utilisation du second renversement de l'accord parfait puis de passer à l'étude des marches harmoniques et des modulations aux tons éloignés. L'harmonisation de basses données et de chants donnés, destinés au quatuor vocal, permettra de comprendre la manière de structurer dans le temps un discours harmonique. Au cours du semestre 3, le programme s'articule autour des accords de septième de dominante ; puis au semestre 4 autour des accords de neuvième de dominante avec ou sans fondamentales.

### **Solfège**

#### **semestres 3 et 4**

oral :

lecture de notes clés *sol, fa, ut* 4 et ut 3, à lire sur des partitions diverses

lecture rythmique : deux extraits issus du répertoire

déchiffrage chanté, pièces issues du répertoire, baroque, classique, romantique

déchiffrage chanté avec paroles (texte en français)

écrit :

relevé de thèmes

dictée rythmique : deux extraits issus du répertoire

dictée à parties manquantes (répertoire baroque, classique, romantique)

dictée d'accords (accords parfaits, 7ème de dominante et renversements)

### **Accompagnement**

#### **semestres 3 et 4**

Ce cours est destiné aux pianistes et non pianistes. L'objectif est d'acquérir la connaissance du clavier, la maîtrise des enchaînements harmoniques de base, en vue d'harmoniser spontanément une ligne mélodique tonale et de s'accompagner soi-même au piano.

### **Musique d'ensemble**

#### **semestres 3 et 4**

Assiduité obligatoire

L'assiduité obligatoire aux cours signifie que tout manque d'assiduité est pris en compte et expose l'étudiant à se voir refuser l'obtention de l'U.E. Aucune dispense ne peut être accordée.

- Le cours de musique d'ensemble comporte deux volets :

1. Initiation à l'instrumentation, à l'orchestration, à l'harmonisation, à travers un certain nombre d'exercices pratiques devant permettre au final à l'étudiant de concevoir des fragments d'arrangement d'un morceau donné pour son groupe de musique d'ensemble.

2. La pratique collective, débouchant chaque semestre sur un concert public. Le contenu musical repose sur un thème commun à tous les groupes, constitués de manière autonome et/ou à la demande des enseignants, lesquels choisissent, coordonnent et montent le projet annuel. Ce projet est naturellement nourri du travail effectué par chaque étudiant dans le cadre du premier volet ; il en est la réalisation musicale.

L'étudiant est évalué en continu, au fil de son implication dans le projet, c'est-à-dire à l'aune de son assiduité, bien sûr, mais aussi du travail personnel qui lui est demandé de cours en cours, et du sérieux qu'il apporte aux répétitions collectives, et naturellement aux concerts publics.

## Unité d'Enseignement 3 : Musicologie

### Jazz

#### semestre 3

1. Éléments de technique auditive : Se constituer un bagage minimum de vocabulaire permettant de parler du jazz et de le décrire, en maniant des termes spécifiques (*afterbeat*, *blue notes*, *chorus*, etc.), reconnaître les enchaînements harmoniques typiques du jazz, savoir les noter (chiffrages, "grilles" d'accords), identifier les principales structures des morceaux de jazz (blues, "Anatole", aaba, etc.), et comprendre leurs usages.

2. Éléments d'histoire : appréhender « le premier jazz », jusqu'aux abords des années 1930. Connaître le fonctionnement d'une formation néo-orléanaise type. Reconnaître les principaux acteurs du jazz des années 1920 (King Oliver, Louis Armstrong, Bix Beiderbecke, Sidney Bechet, Jelly Roll Morton, Fletcher Henderson, etc). Connaître quelques "standards" de la Nouvelle-Orléans, et les enregistrements-clés (les disques des Hot Five et Hot Seven d'Armstrong, les compositions de Jelly Roll Morton, les arrangements de Don Redman, la période Cotton Club de Duke Ellington, etc.). Être capable d'analyser un solo improvisé, son rapport au thème et à la grille.

### Ethnomusicologie

#### semestre 4

Le cours portera sur des questions d'organologie. Les instruments seront abordés sous plusieurs angles : classifications, facture, timbre, techniques, répertoires et symboliques. Le cours s'appuiera sur des documents audio-visuels et iconographiques issus de diverses cultures.

### Ateliers d'informatique musicale – lutherie électronique

#### semestres 3 et 4

Introduction à la synthèse sonore, au traitement du signal et à la composition algorithmique. Le but de cet atelier sera d'appréhender les concepts généraux liés aux synthétiseurs et aux instruments électroniques (contrôleurs, séquenceurs, échantillonneurs). Nous utiliserons plusieurs langages de programmation et outils pour la performance (SuperCollider, Faust) afin de concevoir et de créer des performances sonores interactives. Le second semestre sera consacré à la réalisation d'une œuvre collective, jouée sur scène et enregistrée. Nous utiliserons, pour ce faire, les instruments développés au cours du premier semestre.

#### Bibliographie :

- Dean, R. T. et Alex McLean (dir.), *The Oxford Handbook of Algorithmic Music*, Oxford University Press, 2018.
- McCartney, James & al, *The SuperCollider Book*, Scott Wilson et al., The MIT Press, 2011.
- Pottier, Laurent. *Innovative Tools and Methods for Teaching Music and Signal Processing*, Paris, Presses des Mines, 2017.
- Roads & al, *The Computer Music Tutorial*, MIT Press, 1996.
- Roads, Curtis, *Composing Electronic Music: A New Aesthetic*, Oxford University Press, 2015.

### Analyse sur partitions

#### semestre 3

Ce cours d'analyse musicale s'appuie sur les bases et méthodes enseignées en Techniques d'analyse sur partitions au semestre précédent. La maîtrise de l'analyse du langage harmonique classique, du matériau thématique et des différentes typologies d'écriture est un prérequis indispensable à la bonne poursuite de l'enseignement au cours de ce semestre. Ce dernier se découpe en deux volets. Premièrement, le développement des compétences nécessaires à l'analyse des principes fondamentaux de la fugue. Deuxièmement, la maîtrise du langage harmonique du XIXe siècle. Un travail personnel de lecture et d'écoute de partitions est attendu pour chaque séance.

## **Analyse auditive** **semestre 4**

L'épreuve du commentaire d'écoute étant devenu un exercice incontournable pour les musiciens, ce cours vous propose de travailler sur une méthode paramétrique permettant de développer votre analyse auditive quel que soit le style et l'époque de l'œuvre entendue tout en travaillant la démarche de problématisation de votre analyse. Pour chacun des commentaires proposés, une sélection bibliographique et d'écoutes d'œuvres vous est proposée afin d'élargir la problématique soulevée par la proposition rédigée d'analyse auditive.

## **Histoire de la musique 1800-1870** **semestre 3**

Il s'agit d'étudier le phénomène romantique depuis ses premières manifestations encore inscrites dans la dernière étape de l'école de Vienne (1800-1827), puis un premier romantisme musical (1830-1848) et un second romantisme musical (1852-1870).

L'enjeu du cours est de pouvoir comprendre, outre ces chronologies malgré tout discutables, les réalités de langage qui ont présidé à l'élaboration musicale du romantisme : relation au système tonal, à l'organisation des modulations comme à l'enrichissement de l'harmonie, évolution de l'énonciation en relation avec le respect ou les transformations des cadres formels et l'émergence de l'orchestration ou de l'instrumentation, création enfin de nouveaux processus de formulation du sonore.

Le semestre se divisera en deux zones : 1800-1828 ou de la sonate n°17 opus 31/2 dite « la Tempête » de Beethoven aux sonates posthumes de Schubert D. 958, 959, 960 ; puis 1830-1869, de la Symphonie fantastique, à l'installation de Franz Liszt à Weimar, et l'essor de « la musique de l'avenir », observé en particulier au travers de Tristan und Isolde de Richard Wagner.

Ce programme comporte de nombreuses œuvres incontournables souvent assez longues : pour n'en citer que quelques-unes, les symphonies de Beethoven, Berlioz, Mendelssohn, Liszt, les dernières sonates et derniers quatuors de Beethoven, la production de Schubert et de Schumann dans le cadre de la musique de chambre et du lied, puis les continents que représentent le bloc de l'art lyrique entre l'opéra allemand et le drame wagnérien, l'opéra italien de Rossini à Verdi, la problématique du « grand opéra français » ; enfin les grands auteurs romantiques de la littérature pour piano essentiellement, Liszt, Schumann et Chopin....

Le programme détaillé du cours sera précisé à la rentrée.

## **Histoire de la musique 900-1600** **semestre 4**

Histoire de la musique du Moyen Age et de la Renaissance. Ce cours aborde l'évolution de la musique vocale et instrumentale, depuis les premières notations de plain-chant (IXe siècle) jusqu'aux compositions polyphoniques pour ensembles vocaux et instrumentaux des années 1600. Il comprend une initiation à la lecture des notations anciennes (portées à quatre lignes, signes de mesure), ainsi qu'une présentation des différents outils d'analyse permettant d'identifier les formes en les situant dans leur contexte.

## PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (PPP)

### Objectifs

- Définir ou préciser un projet personnel et professionnel
- Confronter ce projet aux réalités du monde du travail
- Développer une attitude critique vis-à-vis des informations reçues
- Adopter une démarche active face à l'enseignement

### Déroulement du module (5h30 en groupe, 2h Cap Avenir)

#### Étape 1 : Enseignant-e en groupe (environ 12 étudiant-es par groupe)

- Présentation de la démarche
- Présentation des projets de recherche des étudiant-e-s et distribution des fiches.

#### Étape 2 : Cap Avenir (2 h.)

- CM (1h) de présentation sur la filière et ses débouchés
- Atelier de recherche documentaire en groupe (1h) sous la conduite d'un-e professionnel-le de l'orientation. Découverte des outils de recherche, repérage des documents nécessaires à la construction du projet.

#### Étape 3 : Enseignant-e en groupe Bilan d'étape de la recherche documentaire et préparation de l'interview du professionnel.

##### - *Réalisation d'une interview*

- Afin de confronter les informations trouvées au monde du travail, le dossier s'appuie sur l'interview d'un professionnel.

##### - *Séance facultative : Cap Avenir (2 h.)*

Atelier de préparation au CV et à la rédaction d'une lettre de motivation. Cet atelier ne sera pas évalué.

#### Étape 4 : Enseignant-e en groupe (en fin de semestre)

- Un oral

Chaque étudiant-e présente son projet oralement en dix minutes environ, éventuellement avec un support visuel (PowerPoint).

- Un écrit (remis à l'enseignant-e le jour de la soutenance)

Rédaction d'une synthèse où l'étudiant-e tire les conclusions de sa recherche et donne une appréciation personnelle où, entre autres, il confronte la documentation et les informations reçues et précise sa position. Les différents documents du parcours (forum, interview, documents liés au métier) sont joints en annexes.

### Évaluation

Le dossier « projet personnel et professionnel » fait l'objet d'une validation et donne lieu à l'attribution de crédits ECTS dans le cadre du semestre 4 de licence.

La note reçue prend en compte :

- l'assiduité aux séances : 2 h avec Cap Avenir et 5h30 avec l'enseignant-e (points de pénalités pour absences non justifiées)
- la séance de présentation orale rendant compte de la démarche entreprise
- la synthèse écrite

Les étudiant-e-s inscrit-e-s en bloqué doivent prendre contact avec l'enseignant-e responsable de semestre ou d'année.

Pas d'examen de rattrapage.

## ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

### SEMESTRE 5

Enseignant référent : Anne Damon-Guillot

Ects	Coef.
<b>10</b>	<b>2</b>

#### UE 1 Musicologie

	HE	TD/CM	Eq.TD	Régime Continu	Bloqué	Rattrapage	Ects
<b>Jazz</b> P. Fargeton	24	CM	36	écrit 2H  terminal écrit 2H	écrit 2H	écrit 2H	2
<b>Acoustique</b> L. Pottier	21	9 CM / 12 TD	25,5	Exercices et devoirs maison coef. 2  terminal écrit 1H30 coef. 3	écrit 1H30	écrit 1H30	2
<b>Histoire et analyse musicales, 1870-1930</b> M. Cailliez, J.-M. Bardot	48	CM	72	2 écrits de 2H  terminal écrit 4H	écrit 4H	écrit 2H	6

#### UE 2 Musique

**14**   **2**

<b>Harmonie</b> B. Terras	24	TD	24	écrit 2H  terminal écrit 3H	écrit 3H	écrit 3H	4
<b>Solfège</b> A. Viallon	24	TD	24	travaux écrits coef. 6  terminal oral coef. 4	oral	oral	4
<b>Pratique vocale individuelle</b> C. Garde (2 groupes)	12	TD	12	oral coef. 3 écrit coef. 1	Ø	Ø	2
<b>Direction de chœur</b> F. Houlès	24	TD	24	épreuve pratique	Ø	Ø	2
<b>Accompagnement</b> C. Fuchs (en groupes)	12	TD	12	épreuve pratique	Ø	épreuve pratique	2

#### UE 3 Transversaux et options A + B

**6**   **1**

A							
<b>Anglais (L. Clerc) ou autre L.V.</b>	18	TD	18	travaux pendant le semestre	Écrit 1h	Écrit 1h	3
<b>B Au choix</b> <b>Paléographie musicale 1</b> M. Desmet	18	TD	18	travaux écrits  terminal écrit 2H (transcription)	écrit 2H (transcription)	écrit 2H (transcription)	3
<b>Iconographie musicale</b> M. Desmet	18	TD	18	dossier  terminal oral	présentation orale d'un dossier	oral	3

**L'assiduité obligatoire aux cours signifie que tout manque d'assiduité est pris en compte et expose l'étudiant à se voir refuser l'obtention de l'U.E. AUCUNE DISPENSE NE PEUT ÊTRE ACCORDÉE.**

## SEMESTRE 6

Enseignant référent : Anne Damon-Guillot

	Ects	Coef.
<b>UE 1 Musicologie</b>	<b>10</b>	<b>2</b>

	HE	TD/CM	Eq.TD	Régime Continu	Bloqué	Rattrapage	Ects
<b>Ethnomusicologie</b> A.Damon-Guillot N. Delaigue	24	CM	36	écrit 2H  terminal écrit 2H	écrit 2H	oral	2
<b>Histoire des musiques électroacoustiques</b> L. Pottier	21	9 CM / 12 TD	25,5	travail personnel (dossier) coef. 2  terminal écrit 1H30 coef. 3	écrit 1H30	écrit 1H30	2
<b>Histoire et analyse musicales, de 1930 à nos jours</b> V. Waschbüsch – P. Jakubowski	48	CM	72	écrit 2H  terminal écrit 3H	écrit 3H	écrit 3H	6

<b>UE 2 Musique</b>	<b>14</b>	<b>2</b>
---------------------	-----------	----------

	HE	TD	Eq.TD	Régime Continu	Bloqué	Rattrapage	Ects
<b>Harmonie</b> B. Terras	24	TD	24	écrit 2H  terminal écrit 3H	écrit 3H	écrit 3H	4
<b>Solfège</b> A. Viallon	24	TD	24	travaux écrits coef. 6  terminal oral coef. 4	oral	oral	4
<b>Pratique vocale individuelle</b> C. Garde (en groupes)	12	TD	12	épreuve pratique	∅	∅	2
<b>Direction de chœur</b> F. Houlès	24	TD	24	épreuves pratiques	∅	∅	2
<b>Accompagnement</b> C. Fuchs (en groupes)	12	TD	12	épreuve pratique  terminal épreuve pratique	∅	épreuve pratique	2

<b>UE 3 Transversaux et options A + B</b>	<b>6</b>	<b>1</b>
---	----------	----------

A	HE	TD	Eq.TD	Régime Continu	Bloqué	Rattrapage	Ects
<b>Anglais (L. Clerc) ou autre L.V.</b>	18	TD		Travaux en cours de semestre	Ecrit 1h	Ecrit 1h	2
<b>B Deux enseignements au choix</b>							
<b>Paléographie musicale 2</b> M. Desmet	18	TD	18	travaux écrits  terminal écrit 2H (transcription)	écrit 2H (transcription)	écrit 2H (transcription)	2
<b>Musique et image</b> L. Rasclé	18	TD	18	travaux sur ordinateur  terminal écrit 1H30	∅	écrit 1H30	2
<b>Préparation à la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle CAP AVENIR</b>							2
<b>Initiation à la recherche</b> Equipe enseignants-chercheurs				travaux écrits	∅	∅	2

**L'assiduité obligatoire aux cours signifie que tout manque d'assiduité est pris en compte et expose l'étudiant à se voir refuser l'obtention de l'U.E. AUCUNE DISPENSE NE PEUT ÊTRE ACCORDÉE.**

## CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

### semestres 5 et 6

#### **Unité d'enseignement 1 : Musicologie**

##### **Jazz**

###### **semestre 5**

- Comprendre les enjeux musicaux et culturels de l'ère du Swing : le modèle des big bands noirs (Count Basie, Jimmie Lunceford, Cab Calloway, Chick Webb) et l'âge d'or des big bands blancs (Benny Goodman, Tommy Dorsey, Frank Sinatra, etc.). L'émergence des grands solistes (Coleman Hawkins, Lester Young, etc.), et vocalistes (Billie Holiday, Ella Fitzgerald, Nat King Cole, etc.), la pratique des "combos" (Benny Goodman, Lionel Hampton, Benny Carter, John Kirby, etc.) et l'esprit de *jam session*.
- Comprendre la révolution du bebop, ses enjeux rythmiques et harmoniques. Reconnaître le son et le langage des principaux solistes (Charlie Parker, Dizzy Gillespie, Thelonious Monk etc.). Connaître le répertoire du bebop et ses thèmes fétiches (*Anthropology, Ko-ko, Night in Tunisia*, etc.).
- Saisir la nature des différents courants avoisinant et succédant au bop : le jazz *west coast* (Woody Herman, Stan Kenton, Dave Brubeck, Jimmy Giuffre, etc.), le cool jazz et "l'école davisienne" des arrangeurs (Gil Evans, Gerry Mulligan, John Lewis, etc.) et leur "manifeste" dans les sessions *Capitol*. Appréhender le tournant "modal" du jazz, et son essor dans le hard bop.

##### **Ethnomusicologie**

###### **semestre 6**

Le cours portera sur l'analyse de musiques traditionnelles, principalement sur les questions d'organisation du temps (en Afrique subsaharienne surtout) et celles liées aux systèmes scalaires – en particulier le *raga* indien et le *makam*. Nous réfléchirons ensuite aux notions de catégorisation et de références mentales, telles qu'elles se construisent et apparaissent au cours du cheminement de la recherche ethnomusicologique. Enfin, nous nous entraînerons à la prise de thèmes, à partir de plusieurs exemples pris dans diverses aires géo-culturelles.

##### **Acoustique**

###### **semestre 5**

CM : Cours théorique sur l'acoustique musicale. Théorie du son, le son numérique, analyse et synthèse du son, acoustique instrumentale, acoustique des salles.

TD : Mise en pratique des notions abordées en acoustique à travers des exercices permettant de réaliser des analyses du son, du traitement et de la synthèse avec Csound, Max et Pure-Data.

##### **Histoire des musiques électroniques**

###### **semestre 6**

CM : Histoire des instruments électroniques. Les principales écoles (musique concrète, musique électronique, musique par ordinateur). Les pionniers de la musique électroacoustique. Le répertoire de la musique électroacoustique. Les studios de création.

TD : reconstruction de pièces historiques par synthèse (Csound, Max et Pure Data).

##### **Histoire et analyse musicales, 1870-1930**

###### **semestre 5**

Le cours consistera à étudier une période particulièrement riche englobant les dernières œuvres romantiques (Liszt, Wagner) et leurs prolongements post-romantiques (Bruckner, Mahler, Strauss) jusqu'à la déstabilisation du système tonal. Parallèlement, il portera sur l'évolution de la musique en Italie (de Verdi à Puccini), mais aussi en France, qu'elle soit dramatique (Gounod, Bizet, Massenet) ou instrumentale (Franck, Saint-Saëns). Une étude sera aussi conduite sur les nouveaux langages qui

se manifestent à la fin du siècle et avant la Première Guerre mondiale : plus particulièrement dans la musique de Scriabine, et la génération des compositeurs tournés vers l'avenir : Satie, Debussy, Ravel. Le programme détaillé sera précisé à la rentrée.

### **Histoire et analyse musicales, de 1930 à nos jours**

#### **semestre 6**

Par l'étude des œuvres de compositeurs-phares sont abordés les points essentiels de l'évolution des grammaires musicales en Europe et en Amérique, mais aussi les divers enjeux esthétiques liés à cette évolution et au foisonnement de tendances diverses : musiques expérimentales, recherches de sons nouveaux, modernité musicale, passage à la postmodernité...

Le programme détaillé sera précisé à la rentrée.

### **Unité d'enseignement 2 : Musique**

#### **Harmonie**

#### **semestres 5 et 6**

L'objectif de ce cours est tout d'abord de consolider les acquisitions de l'année précédente : septièmes de dominante, accords de neuvième avec ou sans fondamentale. Le programme concerne également les septièmes d'espèce et les notes étrangères. Le travail se fera sur des basses et chants donnés pour quatuor à cordes, qui permettront d'aborder les particularités du style classique.

#### **Solfège**

#### **semestres 5 et 6**

Oral :

Clés de *sol, fa, ut 1, ut 3* et *ut 4* à lire dans des partitions d'orchestre

lecture rythmique issue du répertoire (valeurs ajoutées, mesures irrégulières)

déchiffrage chanté (répertoire de l'époque baroque au XX<sup>ème</sup> siècle)

déchiffrage avec paroles (texte français)

Ecrit :

relevé de thème

dictée harmonique (accords de 9<sup>ème</sup> de dominante sans fondamentale et renversements)

dictée à parties manquantes (répertoire de l'époque baroque au XX<sup>ème</sup> siècle)

dictée rythmique (valeurs ajoutées, mesures irrégulières)

#### **Pratique vocale individuelle**

#### **semestres 5 et 6 :**

Elle prend le relais de la pratique vocale collective en abordant la technique de manière plus individuelle et en étudiant des pièces d'époques et de styles différents. Il s'agit de préparer l'étudiant aux concours (CAPES, Agrégation et CAPE) et de lui donner une assurance vocale afin qu'il soit capable de donner des exemples convaincants et sans gêne. Des notions de physiologie sont aussi abordées pour comprendre le mécanisme vocal.

#### **Direction de chœur**

#### **semestres 5 et 6 :**

Cet enseignement vise à développer les compétences du travail de chef de chœur. Ce travail est abordé de plusieurs points de vue :

Techniques et schémas gestuels.

Gestion et psychologie du temps de répétition.

Réflexions techniques sur le matériau musical propre à la voix.

Connaissances du répertoire choral et réflexions sur l'interprétation musicale.

Technique vocale du chœur.



L'assiduité de cet enseignement est obligatoire ainsi que la présence aux répétitions du grand chœur et aux concerts. Il sera en effet demandé aux étudiants d'intervenir dans le travail du chœur des étudiants des quatre premiers semestres.

L'évaluation se fait sous forme de contrôle continu.

### **Accompagnement**

#### **semestres 5 et 6 :**

Travail autour de chansons. Réalisations d'accompagnements d'après auditions ou lectures de grilles harmoniques. Création de chansons.

- harmonisations et transpositions de mélodies

- improvisations de courtes séquences musicales sur éléments mélodiques ou rythmiques donnés.

### **Unité d'enseignement 3 : Transversaux et options A + B**

#### **Anglais**

##### **semestres 5 et 6**

À travers l'étude de différents documents, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

#### **Programme précisé à la rentrée**

#### **LV autre**

Voir Livret langues et options

### **Paléographie musicale**

#### **semestres 5 et 6**

#### **Une partie de ce cours peut être dispensée en anglais / Part of this course may be taught in english.**

Ce cours propose une formation à la lecture à vue et au chant sur facsimilés musicaux des XVe et XVIe siècles. Il comprend une partie pratique permettant de se familiariser avec la polyphonie en parties séparées, ainsi qu'avec l'improvisation de formules de cadences. Le cours s'effectue sous forme de déchiffrage, l'exposé théorique des notions n'étant abordé qu'au moment de la transcription en notation moderne.

#### **Bibliographie**

Willi Apel, *The Notation of polyphonic music, 900-1600*, Cambridge Mass., The Mediaeval Society of America, 1953, dont une traduction française (1998) est disponible à la BU [781.2 APE].

#### **semestre 5**

Le programme du semestre 5 est consacré au XVIe siècle. Il comprend des anthologies de chansons polyphoniques des années 1550 (Du Chemin 1550, Manchicourt 1545), ainsi que le livre de chœur qui marque le début de l'imprimerie musicale à Lyon (*Contrapunctus, seu figurata musica*, Lyon, Etienne Gaynard, 1528).

#### **semestre 6**

Ce cours est conçu dans la continuité du semestre 5, mais peut parfaitement être abordé séparément. Le programme est consacré au XVe siècle. Il comprend deux chansonniers manuscrits (Oxford Canonici 213, vers 1450 ; chansonnier Mellon, vers 1490) et différents livres de chœur (cathédrale de Cambrai, vers 1440 ; manuscrits des ateliers Alamire).

## **Iconographie musicale** **semestre 5**

Les représentations de la musique dans la peinture occidentale aux XVe et XVIe siècles.

Les représentations de la musique dans la peinture de la Renaissance sont très nombreuses, et présentent l'intérêt de se situer au carrefour de préoccupations iconographiques diversifiées. A l'héritage médiéval qui combine la représentation d'instruments réels et le poids symbolique attribué à l'Ars Musica se superpose un intérêt de plus en plus marqué pour l'archéologie de la musique antique, ainsi que pour des représentations abandonnant toute visée exemplaire pour se focaliser sur des scènes d'un genre nouveau, montrant des musiciens en acte de performance. Ce cours abordera les différents types de représentation de la musique ainsi que leur éventuelle interaction au sein d'une même œuvre. La bibliographie et le programme de cours seront précisés à la rentrée.

## **Musique et image** **semestre 6**

Étude des moyens techniques mis en œuvre ces dernières décennies pour inclure le son à l'image dans les films. Quelles sont les répercussions du son sur l'image ? Quels sont les moyens informatiques actuels pour la post-production audiovisuelle ?

À travers un cours divisé entre une partie historique et une partie pratique, nous verrons avec un logiciel de montage audio et vidéo comment modifier une bande-son en post-production et créer des effets sonores liés au cinéma ou une musique dédiée. À travers ces activités, les techniques liées au découpage sonore et à l'utilisation d'un séquenceur seront étudiées et mises en pratique à partir d'un travail de détournement de contenu de type clip vidéo ou publicitaire.

## **Préparation à la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle** **semestre 6**

Modules organisés par les services de cap-avenir en concertation avec la faculté.

Les ateliers seront à réaliser sur l'ensemble de l'année (semestre 5 et 6). Un calendrier sera distribué en cours d'année via messagerie universitaire.

La notation sera prise en considération pour le semestre 6.

## **Initiation à la recherche** **semestre 6**

Cette option veut donner un aperçu de l'actualité de la recherche en musicologie en ouvrant des manifestations scientifiques aux étudiants de licence qui le souhaitent. Les étudiants seront invités à suivre des journées d'étude et/ou colloques selon un programme qui leur sera remis dès la rentrée. Ils seront évalués sur la base de comptes rendus des conférences suivies.

# **Règlement Intérieur du Département de Musicologie**

## **UFR ALL**

### **Université Jean Monnet**

#### **Article 1<sup>er</sup> : Département**

*Le Département de Musicologie est une structure de l'UFR Arts, Lettres, Langues, conformément à l'article 3 des statuts de l'UFR.*

*Conformément à l'article 14 des statuts de l'UFR, il définit la nature et la gestion des enseignements, ainsi que la politique pédagogique de sa filière.*

*Il assure, en accord avec la politique d'enseignement et de recherche de l'UFR, les relations avec les autres départements et les centres de recherche.*

Le Département comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui y dispensent des enseignements, y compris les enseignant.es vacataires.

#### **Article 2 : Direction du département**

*Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département est dirigé par une Directrice ou un Directeur.*

La Directrice ou le Directeur est élu.e à bulletins secrets, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, à la majorité relative aux autres tours.

Sont éligibles : les PR, MCF, PRAG et PRCE titulaires qui assurent au moins le tiers de leur service statutaire dans le Département.

La Directrice ou le Directeur est élu.e pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois, par les enseignantes et les enseignants titulaires du Département (PR, MCF, PRAG, PRCE).

#### **Article 3 : Conseil du Département**

Au sein du Département est constitué un Conseil chargé de l'organisation et de la gestion des missions relevant du Département.

Le Conseil du Département regroupe toutes les enseignantes et tous les enseignants titulaires.

Toutes les décisions sont soumises au vote à la majorité des présent.es ou représenté.es.

Le Conseil ne peut valablement siéger que si la moitié plus un de ses membres sont présents ou représentés.

Le vote peut avoir lieu à main levée ou à bulletins secrets, dès lors que l'un des membres présents le demande.

Un.e membre du Conseil peut remettre un pouvoir à un.e autre membre, mais nul.le ne peut recevoir plus de deux pouvoirs.

Le Conseil est consulté sur les maquettes pédagogiques.

Le Conseil de Département se réunit au minimum une fois par semestre, selon un ordre du jour établi par la Directrice ou le Directeur de département.

En fonction de l'ordre du jour, des membres de l'Administration de l'UFR peuvent être convié.es au Conseil du Département par la Directrice ou le Directeur du département.

La Directrice ou le Directeur de l'UFR peut également mettre à l'ordre du jour du Conseil de département toute question qu'il juge indispensable d'examiner.

Tout.e membre du département peut demander la mise à l'ordre du jour de toute question qu'il souhaite voir débattue.

Un.e secrétaire de séance pourra être désigné.e en début de séance.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur et/ou par le ou la secrétaire de séance après chaque séance et adopté lors de la séance suivante.

#### **Article 4 : « Commission Paritaire Mixte »**

*Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département désigne en son sein une commission mixte enseignant.es / étudiant.es. Cette commission est chargée de l'évaluation des enseignements dispensés dans le Département.*

Cette Commission Paritaire Mixte comprend les enseignantes et les enseignants qui interviennent au sein du département, ainsi que des délégué.es étudiant.es, élu.es en début d'année universitaire et pour une année universitaire ; remplacé.es si nécessaire par leurs suppléant.es élu.es également.

La « Commission Paritaire Mixte » se réunit au moins une fois par semestre sur convocation de la Directrice ou du Directeur de département.

Elle est consultée sur toutes questions relatives aux enseignements.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque commission.

#### **Article 5 : Attributions de la Directrice ou du Directeur**

- La Directrice ou le Directeur du Département propose la candidature des enseignant.es ou intervenant.es vacataires, candidature qui est ensuite soumise pour validation à la Commission de recrutement de la composante.

- Il ou elle est consulté.e par la Directrice ou le Directeur de l'UFR sur la composition des jurys de diplômes.

- Il ou elle peut être consulté.e sur l'organisation de manifestations auxquelles peuvent participer des enseignant.es (salons, forums, etc.).

- Il ou elle propose au Conseil de l'UFR, après consultation du Conseil de Département :

- les modalités de contrôle de connaissances
- la création de nouveaux enseignements
- le contenu du livret pédagogique de l'étudiant.e, en cas de modifications par rapport à l'année précédente.

- Il ou elle propose en concertation avec le ou la responsable du master :

- la répartition des services établie de manière collégiale par les enseignantes et les enseignants, y compris les enseignants référents, le PPP (projet personnel professionnel). Les services sont ensuite soumis en début d'année universitaire à la consultation du Conseil de l'UFR réuni en formation restreinte aux seul.es enseignantes et enseignants.
- l'utilisation du budget du centre financier du département sous le contrôle de la ou du gestionnaire budgétaire.
- une version des emplois du temps par année d'études et semestres.

*Conformément aux statuts de l'UFR,*

*- La Directrice ou le Directeur participe au bureau des Directrices et des Directeurs de Départements et des chargé.es de mission (article 6).*

*- La Directrice ou le Directeur est invité.e à participer avec voix consultative aux séances du Conseil de l'UFR (article 10).*

#### **Article 6 : Modifications :**

Toute modification du Règlement Intérieur sera soumise à l'approbation du Conseil du Département avant adoption par le Conseil de l'UFR.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil de département du 6 mars 2017.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil l'UFR du 14 avril 2017.



## BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

<https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

### LE RÉSEAU

La bibliothèque universitaire (BU) Tréfilerie fait partie du réseau des bibliothèques d'enseignement supérieur stéphanoises.

[Le catalogue BRISE-ES \(https://catalogue-brisees.univ-st-etienne.fr\)](https://catalogue-brisees.univ-st-etienne.fr) permet de rechercher des documents dans tous ces établissements. Il est accessible à partir du [site internet des BU](#).

L'inscription à la bibliothèque permet d'emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau, ainsi que dans les bibliothèques municipales de Saint-Étienne.

### LES HORAIRES ET CONTACTS

1, rue Tréfilerie 42023 Saint-Étienne cedex 2

Tél : 04-77-42-16-98

✉ [bu.trefilerie@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.trefilerie@univ-st-etienne.fr)

#### Horaires :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00

Le samedi de 9h00 à 18h30

(Pour les horaires particuliers consulter le site web)

#### Nous suivre :

 <https://www.facebook.com/bibliotheques.ujm>

 <https://twitter.com/BUSaintEtienne>

 <https://www.youtube.com/channel/UCIUdvKhAL8x1MI-zPae0gg>

 <https://www.instagram.com/bu.ujm/>

### LES SERVICES

La BU est équipée d'un accès WIFI ou filaire à internet

Votre inscription à la BU, sur simple présentation de votre carte multi-services, vous donne droit à un ensemble de services :

- Emprunts de documents (ouvrages, DVD, revues)
- Prêts sur place de câbles réseaux, de casques et d'ordinateurs portables
- Emprunts d'ordinateurs portables à domicile
- Accès aux services du catalogue : demandes d'ouvrages en magasin, réservation et demande d'achat de documents
- Réservation de salles de travail en groupe via l'application [Affluences](#)  
<https://reservation.affluences.com>
- Photopies et impressions (achat d'une carte COREP obligatoire)

### LES ESPACES

La bibliothèque est divisée en quatre pôles disciplinaires :

- Sciences humaines et sociales : rez-de-chaussée,
- Droit et sciences politiques : 1<sup>er</sup> étage,
- Arts lettres langues : 1<sup>er</sup> étage,
- Musiques et images : 1<sup>er</sup> étage.

Chaque pôle propose des ouvrages, périodiques et autres documents en libre-accès. Vous y trouverez également des tables pour le travail individuel et des salles de travail en groupe réservables (à l'exception du pôle musiques et images). Dans chacun de ces quatre espaces, une personne est disponible pour vous aider dans vos recherches.

Au rez-de-chaussée, le kiosque, est une salle dédiée à la lecture de la presse.

Dans l'atrium (1<sup>er</sup> étage) la bibliothèque vous propose, tout au long de l'année, de nombreuses expositions et animations.

Suivez [l'actualité culturelle](https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/suivre-l-actu/l-agenda-culturel.html) de la bibliothèque depuis le site web (<https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/suivre-l-actu/l-agenda-culturel.html> )

## LA DOCUMENTATION

Outre la documentation papier, la BU vous donne accès à de la documentation en ligne disponible depuis chez vous 24h/24 et 7j/7. Il s'agit de bases de données, ouvrages ou revues.

Pour plus d'information sur les ressources disponibles dans votre discipline consultez

le site web des BU et cliquez



sur

En cas de problème d'accès à la documentation numérique contactez [bu.numerique@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.numerique@univ-st-etienne.fr)

## ÉTUDIANTS EN PREMIÈRE ANNÉE

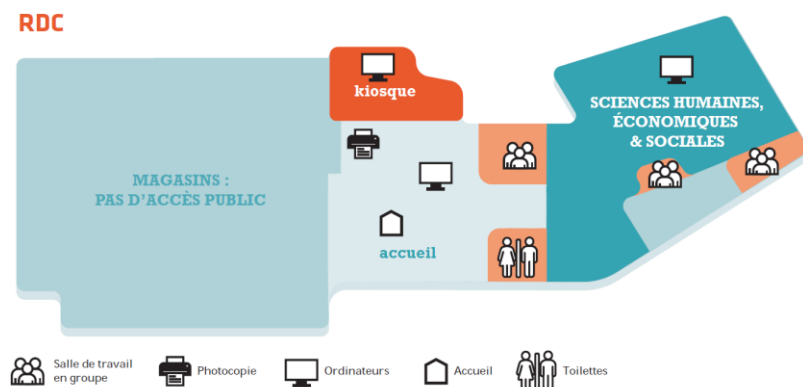
Lors de votre premier semestre, vous suivrez un cours en ligne de recherche documentaire. Ce cours sera l'occasion de répondre à vos questions.

## ÉTUDIANTS EN MASTER DOCTORATS

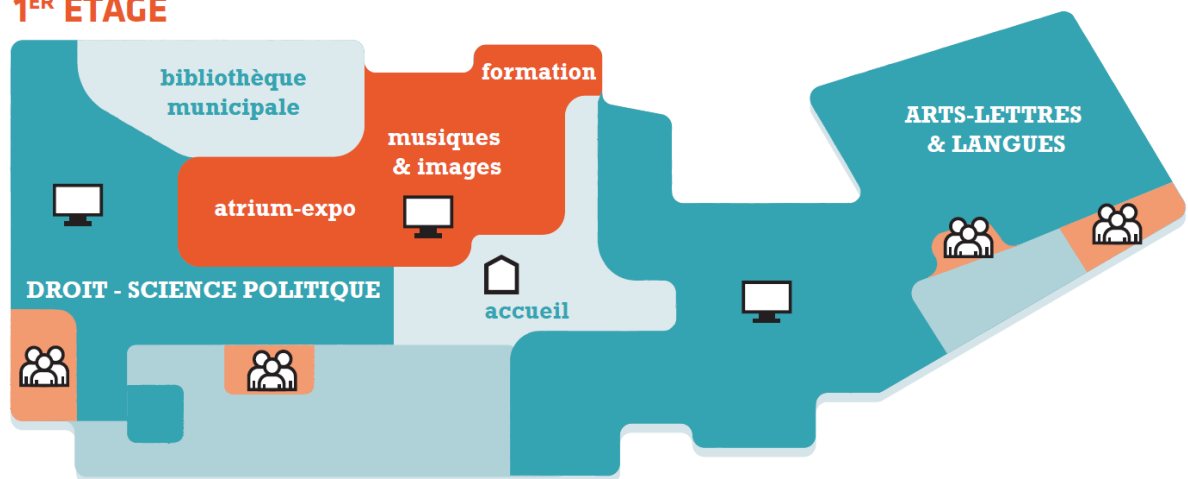
A partir du Master, tout étudiant peut prendre contact avec le service « **Point info doc** ». Ce service personnalisé s'adresse aux étudiants de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle. Pour plus d'information contactez [bu.infodoc@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.infodoc@univ-st-etienne.fr)

## PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES (PEB)

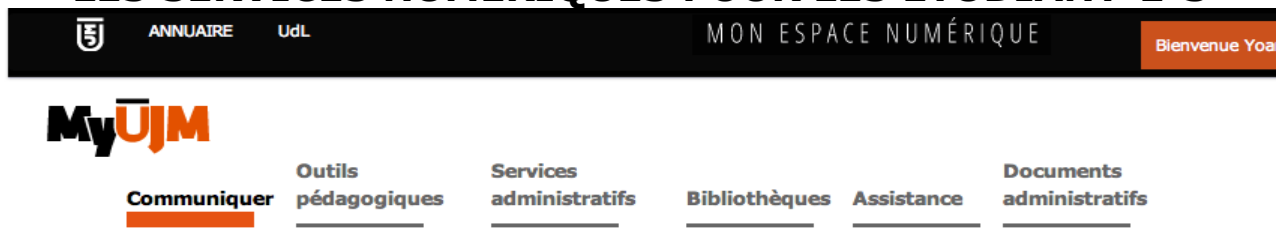
Ce service permet d'emprunter des documents dans d'autres bibliothèques. Pour tout renseignement, prendre contact avec Mme Pauline Grebert ( [pauline.grebert@univ-st-etienne.fr](mailto:pauline.grebert@univ-st-etienne.fr) ), bureau situé en secteur Droit.



## 1<sup>ER</sup> ÉTAGE



## LES SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANT-E-S



🖥️ : [www.univ-st-etienne.fr/myujm](http://www.univ-st-etienne.fr/myujm)

L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Claroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.

**Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.**




L'Université Jean Monnet met à votre disposition **deux salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique :

- une sur le site de Tréfilerie, bâtiment D, 3e étage,
- une sur le site de la Métare, bâtiment H,

Ces deux salles sont ouvertes indifféremment à tous les étudiant-e-s, quelle que soit leur faculté de rattachement.



Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de


Tréfilerie et de sciences, des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI  (réseau UJM-SF) . Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.

Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études.

Pour travailler en groupe, vous pouvez réserver des salles de TP autonomes auprès des personnels de libre-accès, sur les sites mentionnés précédemment (attention, aucune réservation n'est faite à l'avance, vous devez en faire la demande sur le moment et une salle ne vous sera attribuée qu'en fonction des disponibilités).

Pour toute information complémentaire, rendez-vous aux adresses suivantes :

 <https://documentation.univ-st-etienne.fr>

 <http://portail.univ-st-etienne.fr/bienvenue/presentation/dsi-pole-production-tice-et-services-252908.kjsp>





**Maison de l'Université**  
04.77.42.17.00  
<http://www.univ-st-etienne.fr>

## **Orientation/réorientation, de documentation sur les filières, les métiers ou insertion professionnelle**

Orientation, Information et Documentation

Accompagnement à l'insertion : projet professionnel, recherche et convention de stage

**CAP AVENIR**  
[capavenir@univ-st-etienne.fr](mailto:capavenir@univ-st-etienne.fr)  
04 77 42 17 16

## **Statistiques et enquêtes : Parcours d'études, taux de réussite.**

**Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)**  
[ove@univ-st-etienne.fr](mailto:ove@univ-st-etienne.fr)  
04 77 42 18 04

## **Santé, logement et vie quotidienne**

**Santé et Médecine Préventive Universitaire**  
04 69 66 11 00

**Soutien psychologique**  
04 69 66 11 05

*Tous mardi matin et jeudis toute la journée sur rendez-vous*

**Diététicienne**

04 69 66 11 05

*Les mercredis matin sur Rendez-vous*

**Assistante Sociale des Étudiants**  
04 69 66 11 03

## **Accompagnement handicap et vie étudiantes**

Handicap, gestion des aides humaines et logistiques : 04 77 42 17 22

Vie étudiante, culture, associations ... : 04 77 42 17 23

## **Activités sportives**

**SUAPS**  
[suaps@univ-st-etienne.fr](mailto:suaps@univ-st-etienne.fr)


04 77 42 17 96

## LE SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT-ÉTIENNE




Le saviez-vous ? L'Université de Saint-Étienne dispose depuis 1972 d'un service d'édition qui publie des ouvrages variés (plus de neuf cents titres à ce jour) et susceptibles de vous intéresser : littérature, langues et civilisations étrangères, histoire, géographie, arts plastiques, musique, architecture, régionalisme, Antiquité, sociologie, éducation, sciences...

Pour connaître les dernières publications des Presses universitaires de Saint-Étienne (PUSE) ou télécharger le catalogue :

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

**Adresse** : 35, rue du 11 novembre,  
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

**Localisation** : site Tréfilerie, bâtiment L 2<sup>ème</sup> étage.

 04.77.42.16.52

 [publications@univ-st-etienne.fr](mailto:publications@univ-st-etienne.fr)

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

**Heures d'ouverture** : 8h.30-17h. du lundi au vendredi

**Responsable** : M. Jean-Marie Roulin.

